

*Impôt sur le revenu*

soient les bonnes. C'est la tâche qui incombe aujourd'hui au Parlement.

S'il nous fallait d'autres confirmations des raisons évidentes pour lesquelles le gouvernement nous supplie d'adopter le bill, nous n'aurions qu'à considérer la diversion qu'ont tentée le ministre et le ministre d'État aux Finances (M. Cosgrove), lorsqu'ils ont dit que les Canadiens attendaient leurs remboursements d'impôt. Ces remboursements ne seront pas préparés avant le début de mars, de toute façon; alors, pourquoi se presser? Les Canadiens comprennent sûrement cela.

Pour en revenir au budget de novembre dernier, il a provoqué le plus grand tollé contre la politique gouvernementale de mémoire de député. Le comité spécial de notre parti sur le budget a été à même de le constater au cours de sa tournée à travers le Canada. Les députés ont tous reçu d'abondantes réactions de leur circonscription, surtout lors de réunions privées ou publiques, dans les salles municipales, de même que par lettre. L'ancien ministre des Finances a dû prendre une quarantaine de surnuméraires rien que pour répondre au courrier concernant le budget. C'est bien humain de la part du gouvernement de ne pas vouloir que cette expérience se répète; nous le comprenons. Mais le devoir qu'ont les députés envers les Canadiens concernés est plus impérieux que l'obligation de ménager les susceptibilités de l'actuel ministre des Finances ou de l'ancien. Le parti conservateur est résolu à faire subir au projet de loi l'étude détaillée et réfléchie que tous les Canadiens attendent de leurs représentants à la Chambre.

Avant de terminer, je tiens à inviter les députés et tous les Canadiens à évaluer le projet de loi dans le contexte des récentes déclarations du ministre des Finances (M. Lalonde). Il a dit qu'il n'était pas possible de faire grand-chose, que le gouvernement avait fait à peu près tout ce qu'il pouvait pour venir à bout de la récession et qu'il appartenait maintenant au secteur privé de relancer l'économie. Comment le secteur privé pourra-t-il y parvenir? Il subsiste de nombreux obstacles qui l'empêcheront de le faire. J'ai parlé à maintes reprises du cercle vicieux dans lequel nous nous trouvons. Les affaires marchent au ralenti. On prévoit que les investissements en nouvelles usines et en matériel neuf diminueront de 8 p. 100 au cours de l'année prochaine. Ils ont déjà baissé sensiblement en 1982. Les hommes d'affaires n'investissent pas parce que les consommateurs n'achètent pas, et ces derniers n'achètent pas surtout parce qu'ils craignent qu'eux-mêmes ou un membre de leur famille perdent leur emploi. Je le répète, il s'agit d'un cercle vicieux.

La façon de rompre ce cercle vicieux serait de stabiliser l'emploi, de relancer l'activité industrielle et de favoriser la création d'emplois au profit de tous les Canadiens. Autrement, comment les Canadiens pourront-ils s'acheter qui une voiture, qui une cuisinière ou une maison, s'ils savent qu'ils auront peut-être besoin de leur argent au bout de quelques mois quand ils seront congédiés? Ainsi, les Canadiens auraient beaucoup plus confiance dans l'avenir et ce n'est qu'alors qu'ils songeraient à acquérir les biens dont ils retardent l'achat depuis longtemps.

Par sa politique économique, le parti progressiste conservateur vise justement à rompre ce cercle vicieux. Comment relancer l'économie pour créer de l'emploi? Les entreprises actuelles ne sont pas disposées à passer aux actes. Elles ont vécu des temps difficiles dernièrement et ont dû ralentir leurs activités. Pour améliorer leur productivité, elles ont dû prendre

beaucoup de décisions difficiles. Il faut maintenant chercher ailleurs. Si nous voulons créer de nouveaux emplois, il faudra sortir des sentiers battus.

Dans notre politique économique, nous avons exposé cinq façons d'encourager l'investissement créateur d'emplois. D'abord, lancer des mini-projets, favoriser le lancement de petites entreprises, inciter les gens à abandonner le confort et la sécurité des emplois bien rémunérés qu'offrent les grandes entreprises ou le gouvernement. C'est là une des grandes faiblesses du projet actuel. Les neuf solutions distinctes qu'il propose compliquent plutôt la tâche des petites entreprises. On décourage celui qui voudrait quitter un emploi sûr, passer aux actes et bâtir son avenir en se lançant à ses risques dans une petite entreprise. Nombre de petits exploitants m'ont déjà dit qu'ils n'auraient pas quitté un emploi sûr dans une grande société pour lancer une petite entreprise. Il va falloir que nous changions d'attitude si nous voulons créer de nouveaux emplois. Et pour cela, la première chose à faire, c'est de supprimer certaines des dispositions du projet de loi.

● (1640)

La politique économique préconisée par le parti conservateur irait bien plus loin. Si nous étions au pouvoir, nous encouragerions clairement les investissements à risques. Ceci constituerait un premier pas en vue de mieux préparer l'économie de demain.

Second domaine auquel nous nous intéresserions, celui des mégaprojets. Nous modifierions les dispositions du Programme énergétique national qui constituent un obstacle à la réalisation de ces projets, principales sources de nouveaux investissements créateurs d'emplois. Nous supprimerions notamment la clause de confiscation relative à la rétroparticipation de 25 p. 100. Nous réduirions également les taxes dans les secteurs où cette réduction favoriserait de gros investissements, notamment dans le secteur de la pétrochimie où la taxe sur le gaz naturel fait que ces projets ne sont pas rentables.

Il serait possible également d'attirer davantage de capitaux étrangers. Or, l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce n'a cessé de décourager les investisseurs étrangers. Le gouvernement est conscient de la situation et il a apporté quelques changements aux règlements de l'AEIE, mais il faudrait en apporter bien d'autres pour montrer aux investisseurs étrangers que leurs capitaux sont les bienvenus ici, car ils favoriseraient la création d'emplois. Ces capitaux viendraient s'ajouter à ceux déjà investis au Canada.

Quatrièmement, nous réduirions les taux d'intérêt. A l'heure actuelle, l'inflation dans les secteurs de l'économie que le gouvernement ne contrôle pas se situe entre 5 et 6 p. 100. Quant aux taux d'intérêt, ils se situent entre 13 et 14 p. 100, ce qui est beaucoup trop et décourage les investissements.

Le parti progressiste conservateur s'attaquerait, cinquièmement, au gouvernement proprement dit. Le déficit actuel de 24 milliards de dollars est absolument improductif. Il ne contribue pas à créer des emplois à long terme. Par ailleurs, son ampleur pose des problèmes aussi bien psychologiques que réels sur le marché des capitaux. Il contribue à maintenir les taux d'intérêts élevés.

Si nous étions au gouvernement, nous ferions en sorte de réduire les dépenses publiques. J'ai déjà indiqué quelques façons de le faire. Nous nous arrangerions également pour réduire la réglementation et la centralisation abusive du pouvoir. J'ai déjà cité, monsieur le Président, l'exemple des rentes